



Université Jean Moulin Lyon 3 et Institut international pour la Francophonie

Revue Internationale des Francophonies

Appel à contributions

**L'espace économique francophone :
concepts, réalités et perspectives**

Numéro sous la direction de :

Hong Khanh DANG, Docteur en science politique, Institut international pour la Francophonie (2IF), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)

Thomas MESZAROS, Maître de conférences en science politique, Directeur de l'Institut international pour la Francophonie (2IF), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)

Maria MASOOD, Docteur en économie, Université de Genève (Suisse)

Le Sommet des chefs d'État francophone de Québec en 1987 évoque pour la première fois un « espace économique francophone » ou une « francophonie économique ». Ces formules renvoient à la dimension économique de la langue française dans la mondialisation, au poids que constituent l'ensemble des personnes qui parlent le français dans le monde (francophonie) et les États qui sont membres de l'OIF (Francophonie). Depuis cette date, la nécessité de renforcer cette dimension économique a continuellement été réaffirmée par les chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français à travers des Sommets. Cette constance s'explique notamment par la perspective que les promoteurs de la francophonie ont toujours attribué aux missions de la Francophonie. Dès 1988, Léopold Sédar Senghor recommandait « à côté d'un vaste domaine culturel et en relation avec lui, des secteurs et des programmes où la solidarité multilatérale pourra s'exercer [...] d'aborder les problèmes culturels sous

l'angle économique »¹. Cette dimension économique s'est développée au sein du monde francophone au fil du temps et des mutations de l'environnement international. La réflexion sur le concept d'« espace économique francophone » ou de la « Francophonie économique » est plusieurs fois revenue dans des grandes discussions au sein de la Francophonie, notamment lors du Sommet de Hanoi en 1997, lors du Sommet de Ouagadougou en 2004, lors du Sommet de Kinshasa en 2012 ou lors des Rencontres Internationales de la Francophonie Économique en 2008 et 2012. Dans la continuité de cette réflexion, le XV^e Sommet, qui s'est tenu à Dakar en 2014, a placé l'économie au centre de ses enjeux francophones en adoptant une Stratégie économique pour la Francophonie. La décision de faire de l'économie l'axe central de la coopération francophone constitue à ce titre un tournant décisif. Cet intérêt pour l'économie s'explique avant tout par les caractéristiques que possède l'ensemble francophone.

D'une part, la Francophonie regroupe 88 États et 1,2 milliard d'habitants, dont 300 millions de locuteurs de français. L'OIF représente 15 % de la population mondiale, 16 % du revenu national brut (RNB) mondial et 20 % des échanges mondiaux de marchandises. Le poids économique de la Francophonie dans l'économie mondiale est donc significatif. De plus, l'espace francophone rassemble des territoires répartis sur tous les continents, avec des niveaux de développement très hétérogènes et une diversité culturelle remarquable. Cette caractéristique a donné l'image d'une coopération économique francophone très diversifiée. Plusieurs formes de coopération existent. Elles sont bilatérales, multilatérale, tripartites, etc. Les courants régionaux, sous-régionaux ou interrégionaux s'entrecroisent densément, et les concurrences entre les pays francophones et les pays non francophones sont intenses.

D'autre part, les études sur le rapport langue-économie ont démontré que la langue influence fortement les relations économiques. Par conséquent, il existe un lien entre le partage du français et les relations économiques entre les pays francophones. Le français est alors présenté comme étant un atout dans le commerce international, notamment dans le marché des industries culturelles.

Ces spécificités doivent être replacées dans un contexte marqué par des mutations profondes qui touchent l'environnement international et les pays francophones. Parmi les mutations qui sont en cours, signalons par exemple la croissance démographique de l'Afrique qui fait de ce continent un espace francophone d'avenir avec une population très jeune, constituant une force indéniable au niveau de la production et de la consommation. La crise sanitaire que nous connaissons et ses impacts sociaux, économiques et politiques doivent également être soulignés. Ces « turbulences » internationales et les perturbations nationales qu'elles impliquent pourraient conduire à une transformation profonde du modèle économique en cours et à la mise en place d'un autre modèle de développement, plus équitable, plus durable et plus inclusif.

La deuxième stratégie économique de la Francophonie, établie pour la période 2020-2025, a été adoptée lors de la 37^{ème} session de la Conférence ministérielle de la Francophonie. Elle définit cinq axes d'intervention qui orientent les actions économiques de la Francophonie au cours des cinq prochaines années. L'adoption de la stratégie économique de la Francophonie (2020-2025) est l'occasion de proposer un état des lieux sur les avancements réalisés jusque-là dans le domaine de la Francophonie économique. Si les débats sur la « valeur économique de

¹ Guillou Michel, « Quel outil économique pour la Francophonie », Colloque international *Économie et Francophonie* organisé par l'Université Senghor d'Alexandrie, 18-19 mars 2007, p. 49.

la langue française » ont occupé, et occupent encore, une place importante dans l'arène politique et économique, les recherches scientifiques sur l'espace économique francophone quant à elles restent encore plutôt rares. Pourquoi ce désintérêt de la part des chercheurs qui étudient les questions francophones ? Les difficultés à définir cet espace économique francophone expliquent-elles ce désintérêt et la rareté de ces études ? Les carences en ce qui concerne les données à disposition des chercheurs, le manque de précision et de rigueur avec lesquelles elles sont produites ou avec lesquelles elles sont exploitées peuvent-ils expliquer cette situation ?². Ces questions essentielles quant au passé, au présent et à l'avenir de cet « espace économique francophone » motivent ce numéro de la *Revue internationale des Francophonies*.

Cet appel à contributions concerne en priorité les axes suivants qui pourront être abordés de manière complémentaire par les auteurs :

- Dimensions conceptuelles : l'espace économique francophone comme objet d'étude : dimensions juridiques, économiques, sociologiques, politiques et internationales, etc.
- Dimensions épistémologiques : comment étudier cet objet ? Quelles méthodes ? Quelles données ? Quelles utilisations ?
- Dimensions politiques de l'espace économique francophone : quels objectifs ? Quelles finalités ? Quelles évaluations ?
 - ✓ L'espace économique francophone face aux grandes transitions : mondialisation, crises globales (sanitaires, climatiques, économiques, etc.)
 - ✓ L'espace économique francophone face aux grands enjeux internationaux : l'influence de la langue française dans le monde, les mobilités internationales, l'écologie et le développement durable, l'inclusion, la lutte contre les inégalités, la solidarité internationale, etc.
 - ✓ L'espace économique francophone et les politiques publiques des États francophones dans les domaines du développement économique, de la coopération, de la culture, de la recherche et de l'innovation
 - ✓ L'espace économique francophone comme instrument d'influence dans les enceintes multilatérales de négociation et de régulation économiques et numériques, la diplomatie économique et les coopérations/solidarités internationales
- Dimensions économiques : quels modèles économiques pour cet espace francophone ? Quelles sont les retombées de l'appartenance à l'espace francophone ?
 - ✓ L'espace économique francophone et les échanges commerciaux, les investissements, l'insertion professionnelle et l'emploi, l'émancipation et l'épanouissement des individus, l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, l'économie verte
 - ✓ L'espace économique francophone et l'économie de la culture, l'économie numérique, l'intelligence artificielle comme enjeux stratégiques

² OIF, « Langue française, un atout économique », disponible sur <http://observatoire.francophonie.org/le-francais-langue-de-communication-et-des-affaires/le-francais-un-atout-economique/>.

- ✓ L'espace économique francophone en comparaison avec d'autres espaces économiques notamment l'Espace économique européen (EEE)

Les contributions proposées répondront à un ou plusieurs axes. Elles proposeront une approche méthodologique claire. Cet appel est ouvert aux universitaires et aux praticiens qui travaillent sur ces questions. Les contributions retenues seront publiées dans un numéro de la *Revue internationale des Francophonies*.

Délais et modalités :

L'évaluation se fera sur la base de l'article complet.

1. Date butoir d'envoi de la proposition d'article : **28 février 2021**

Les propositions d'article de 6 000 caractères maximum (espaces compris), accompagnées d'un CV scientifique, devront faire apparaître la problématique, la méthode, le corpus ou terrain et les éléments centraux de l'argumentation.

2. Annonce des propositions sélectionnées : **15 mars 2021**

3. Date butoir d'envoi de l'article complet : **1^{er} septembre 2021**

Les recommandations aux auteurs sont disponibles sur : <http://rifrancophonies.com/index.php?id=464>

4. Retour des évaluations : **30 septembre 2021**

5. Réception du texte final : **15 octobre 2021**

6. Publication du numéro spécial de la *Revue internationale des francophonies* : **15 décembre 2021**

Contact : rif@univ-lyon3.fr